

Barème TTC d'honoraires des Ventes

| Prix net vendeur | Honoraires* |
|----------------------------|-------------|
| jusqu'à 200 000 € | 6 % |
| De 200 000 € à 400 000 € | 5 % |
| De 400 000 € à 600 000 € | 4 % |
| De 600 000 € à 800 000 € | 4 % |
| De 800 000 € à 1 000 000 € | 4 % |

* Toutes les tranches sont cumulatives

Barème TTC d'honoraires des Locations

Location à usage d'habitation nue ou meublée :

Honoraires d'entremise et de négociation à charge du propriétaire : 150 € TTC

Visite du preneur, constitution de dossier du locataire, rédaction du bail :

10 € TTC / M2 de surface habitable à charge du locataire

10 € TTC / M2 de surface habitable à charge du propriétaire

Etat des lieux location vide :

3 € TTC / M2 de surface habitable à charge du locataire

3 € TTC / M2 de surface habitable à charge du propriétaire

Etat des lieux location meublée :

3 € TTC / M2 de surface habitable à charge du locataire

3 € TTC / M2 de surface habitable à charge du propriétaire

Location à usage professionnel ou commercial :

Négociation : 7 % TTC du loyer annuel à charge du locataire

Etat des lieux : 7 % TTC du loyer annuel à charge du locataire

Rédaction de bail : 7 % TTC du loyer annuel à charge locataire